

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CD163

## AMENDEMENT

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Ray, M. Brigand, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, M. Descoeur, M. Portier,  
Mme Corneloup et Mme Duby-Muller

-----

### ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
---